

PARTIE II

Chapitre 3

Comprendre les liens entre inégalité des salaires et inégalité des revenus*

Les disparités salariales entre travailleurs à plein-temps se sont accentuées ces deux dernières décennies. Ces disparités sont beaucoup plus marquées lorsqu'on se place dans la perspective des salaires de l'ensemble des travailleurs, en raison des différences dans le volume de travail effectué sur l'année. S'agissant de la distribution sur l'ensemble de la population d'âge actif – pourvue ou non d'un emploi – la concentration des revenus salariaux des ménages est restée à peu près stable au cours de la dernière décennie, alors que celle des revenus du capital et du travail indépendant s'est sensiblement accrue.

* Ce chapitre a été rédigé par Marco Mira d'Ercole, Division des politiques sociales de l'OCDE, et par Aderonke Osikonimu, actuellement à l'Université de Fribourg (Allemagne).

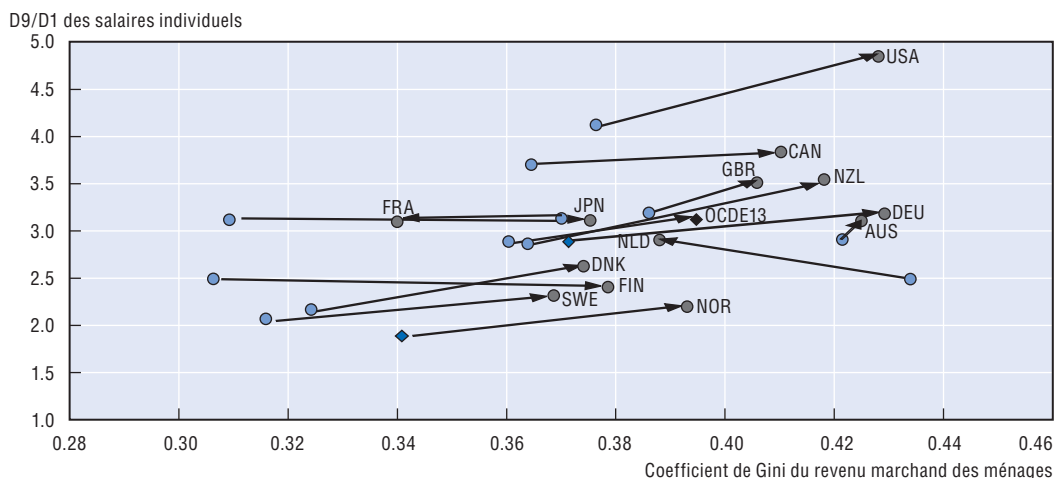
Introduction

Une grande partie des débats autour des déterminants des inégalités de revenu a concerné la distribution des salaires et l'incidence qu'ont sur ceux-ci le progrès technologique, le commerce avec les pays à bas salaires et les changements institutionnels¹. Ces débats sont essentiels pour toute analyse de l'évolution des inégalités de revenu : les salaires, principal élément du revenu des ménages, jouent un rôle central dans l'évolution de ces inégalités. Pourtant, la relation entre l'inégalité des salaires et l'inégalité des revenus est complexe : un grand nombre de facteurs sont à l'œuvre qui peuvent soit compenser l'incidence de l'inégalité des salaires sur la distribution des revenus des ménages, soit la renforcer². En raison de la diversité des facteurs en cause et des différences dans les concepts, les mesures et les sources statistiques utilisées pour les décrire, les variations de la distribution des salaires et celles de la distribution des revenus marchands (somme des salaires, des revenus du travail indépendant et des revenus du capital) peuvent parfois évoluer dans des directions différentes. Si, pour la plupart des pays inclus dans le graphique 3.1, la distribution des salaires et la distribution des revenus marchands ont évolué parallèlement au cours de la dernière décennie, il y a eu des exceptions et, même si les deux distributions évoluent de façon cohérente, elles ne sont pas toujours étroitement associées³.

Le présent chapitre est consacré aux liens entre la distribution des salaires et la distribution des *revenus marchands* afin de mettre en lumière le rôle joué par les marchés du

Graphique 3.1. Évolution de la distribution des salaires et des revenus marchands des ménages

Milieu des années 90 au milieu des années 2000



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/456734080128>

Note : Inégalité des revenus marchands entre les personnes d'âge actif et inégalité des salaires entre les travailleurs à plein-temps. Les données concernent le milieu des années 90 et le milieu des années 2000 pour tous les pays.

Source : Base de données de l'OCDE sur les salaires et questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

travail dans l'évolution de l'inégalité de revenu entre les personnes d'âge actif. La redistribution du revenu réalisée au moyen des impôts et des transferts publics (qui fait l'objet du chapitre 4) n'est pas prise en compte ici et il est fait abstraction des facteurs qualitativement différents qui influent sur la distribution des revenus parmi les personnes âgées. Après une description des principales caractéristiques des statistiques sur les salaires des pays de l'OCDE (encadré 3.1), on examinera les tendances de l'inégalité des salaires pour les travailleurs à plein-temps ainsi que le rôle du développement des emplois atypiques dans l'inégalité des salaires au niveau de l'ensemble des travailleurs. On commentera ensuite les facteurs qui entrent en jeu lorsqu'on passe des salaires individuels aux revenus salariaux des ménages, et des revenus salariaux des ménages aux revenus marchands.

Encadré 3.1. Principales caractéristiques des statistiques de l'OCDE sur la distribution des salaires

Les statistiques comparatives sur les salaires rassemblées par l'OCDE dans sa base de données (voir le tableau 3.A1.1 sur le site <http://dx.doi.org/10.1787/424402577838>) sont tirées de différentes sources : enquêtes auprès des particuliers et des entreprises, registres administratifs et fichiers fiscaux. Les données concernent les individus d'âge actif exerçant un emploi à plein-temps. Si les emplois à plein-temps représentent la part la plus importante de l'emploi total dans tous les pays de l'OCDE, la définition de l'emploi à plein-temps utilisée par ces sources peut différer de celle utilisée dans les enquêtes sur la population active. Les données sur les salaires sont généralement notifiées avant impôts et concernent l'ensemble de l'économie, bien qu'il y ait des exceptions (dans certains pays, elles peuvent exclure certains secteurs d'emploi comme les administrations publiques ou l'agriculture). Elles se réfèrent aussi à différents concepts du salaire (salaires horaires et hebdomadaires dans la plupart des cas ; salaires annuels et mensuels pour certains pays) et ne couvrent pas toutes les mêmes éléments de la rémunération globale des salariés. En raison de ces différences, ces données sont plus adaptées à l'évaluation des variations de la distribution des gains au fil du temps qu'à la comparaison des niveaux de l'inégalité des salaires entre les pays (Atkinson, 2007)*.

Au-delà de ces aspects méthodologiques, la relation entre les salaires et la distribution du revenu subit l'influence de différences conceptuelles plus profondes. La plus importante d'entre elles concerne l'unité d'analyse utilisée dans chaque cas (Saunders, 2005). Les mesures de l'inégalité des salaires portent sur la distribution des salaires des travailleurs. En revanche, les mesures de l'inégalité du revenu – même lorsqu'on utilise l'individu comme unité d'analyse – se rapportent au ménage en tant qu'unité de base, au sein de laquelle le revenu est regroupé et partagé entre les membres. Cela implique que l'on prenne en compte tous les individus, quels que soient leur âge et leur situation au regard de l'emploi et qu'on attribue à chacun d'entre eux le revenu (équivalent) du ménage où il vit. Cette différence a des conséquences importantes pour la compréhension de la relation entre la distribution des salaires et la distribution des revenus, car cette dernière sera influencée par la façon dont les travailleurs regroupent leurs gains au sein du ménage ainsi que par la répartition des possibilités d'emploi entre les ménages à caractéristiques différentes.

* Si des problèmes de comparabilité influent aussi sur les informations concernant la distribution des revenus des ménages, ils sont moins graves que dans le cas des salaires. Pour une description de ces problèmes, voir l'annexe 1.A1 du chapitre 1.

Principales caractéristiques de la distribution des salaires des travailleurs à plein-temps

Les modifications des conditions du marché du travail intervenues ces dernières décennies ont sensiblement influé sur la distribution des salaires dans tous les pays de l'OCDE. Les nombreux ouvrages qui ont essayé d'expliquer ces phénomènes ont généralement été axés sur les travailleurs à plein-temps de sexe masculin, qui représentent la part la plus importante de l'emploi total (Gottschalk et Danziger, 2005). Le graphique 3.2 met en lumière un élargissement prononcé de la distribution des salaires – mesurée par les rapports interdéciles – des travailleurs à plein-temps de sexe masculin dans la plupart des pays de l'OCDE. En moyenne, pour les 11 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose d'informations depuis 1985, la dispersion des salaires s'est accrue d'environ 10 % depuis 1990, la majeure partie de cette augmentation intervenant depuis 1995. Si ce creusement a touché les deux moitiés de la distribution, il est plus important au sommet (avec une augmentation de D9/D5 de 7 % depuis 1990) qu'à l'extrémité inférieure (avec une augmentation de D5/D1 de 4 % depuis 1990).

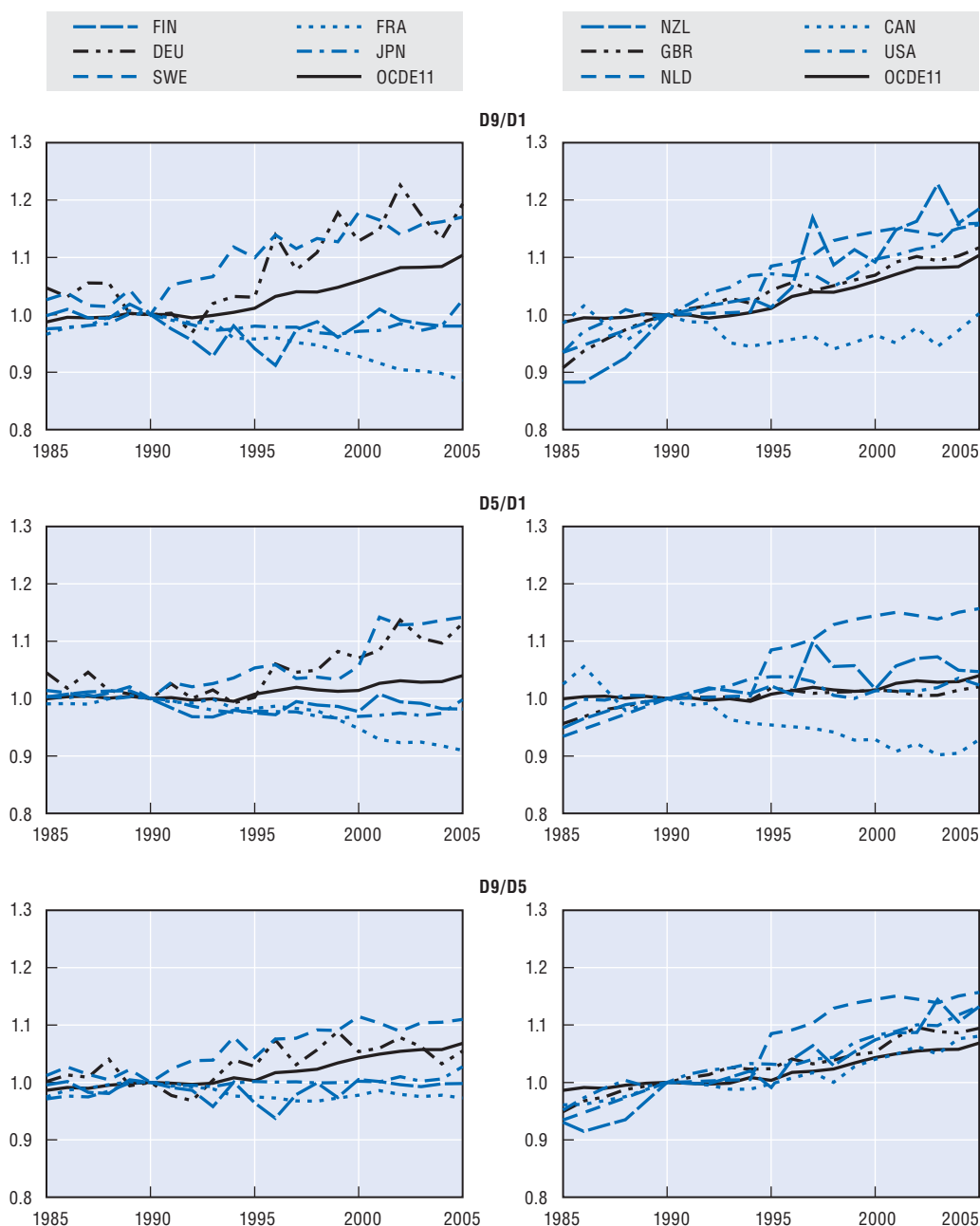

Cet élargissement moyen de la dispersion des salaires masque toutefois de nettes différences entre les pays. En Allemagne, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Suède et aux États-Unis, l'accentuation des écarts entre les salaires des travailleurs de sexe masculin à plein-temps a été sensible et soutenue alors qu'au Canada, en France, en Finlande et au Japon, les écarts sont restés assez stables, voire se sont réduits⁴. Ces importantes différences entre les pays dans la façon dont la distribution globale des salaires s'est modifiée avec le temps s'expliquent essentiellement par une plus grande variation des tendances dans la moitié inférieure de la distribution que dans la moitié supérieure : le rapport D5/D1 a diminué au Canada, en Finlande, en France et au Japon, alors qu'il s'est accru modérément au Royaume-Uni et aux États-Unis et plus fortement (de plus de 15 %) en Allemagne. En revanche, le creusement dans la moitié supérieure de la distribution a été commun à tous les pays à l'exception de la France et de la Finlande et a dépassé 13 % en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis. Même ces chiffres sous-estiment vraisemblablement l'élargissement de la distribution des salaires à l'extrémité supérieure, car les statistiques de l'OCDE sur les salaires ne tiennent pas compte de la part croissante de la rémunération des travailleurs les mieux rémunérés⁵.

Les tendances de l'inégalité des salaires des travailleurs à plein-temps de sexe féminin sont généralement plus instables que celles observées pour les travailleurs de sexe masculin. Parmi les 11 pays de l'OCDE pour lesquels des données sur les salaires sont disponibles depuis 1985, le rapport D9/D1 a augmenté de 11 % depuis 1990, contre 10 % pour les hommes, la majeure partie de l'augmentation se situant dans la moitié supérieure de la distribution (une augmentation du rapport D9/D5 de 8 % depuis 1990 contre une augmentation de 3 % pour le rapport D5/D1)⁶. Au niveau des différents pays, les écarts entre les salaires des travailleurs à plein-temps de sexe féminin se sont élargis en Suède aux États-Unis et au Royaume-Uni, mais sont restés à peu près stables ou se sont réduits en France et en Finlande.

Des facteurs supplémentaires entrent en jeu lorsqu'on examine les modifications de la distribution des salaires *de l'ensemble des travailleurs à plein-temps*, tous sexes confondus. En général, ces variations sont sensiblement moindres que celles enregistrées séparément pour les hommes et les femmes. Parmi les 11 pays de l'OCDE pour lesquels des données sur les salaires par sexe sont disponibles depuis 1985, l'augmentation du rapport D9/D1

Graphique 3.2. Tendances dans la distribution des salaires des hommes travaillant à plein-temps

Indice 1990 = 1.0

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/456734413885>

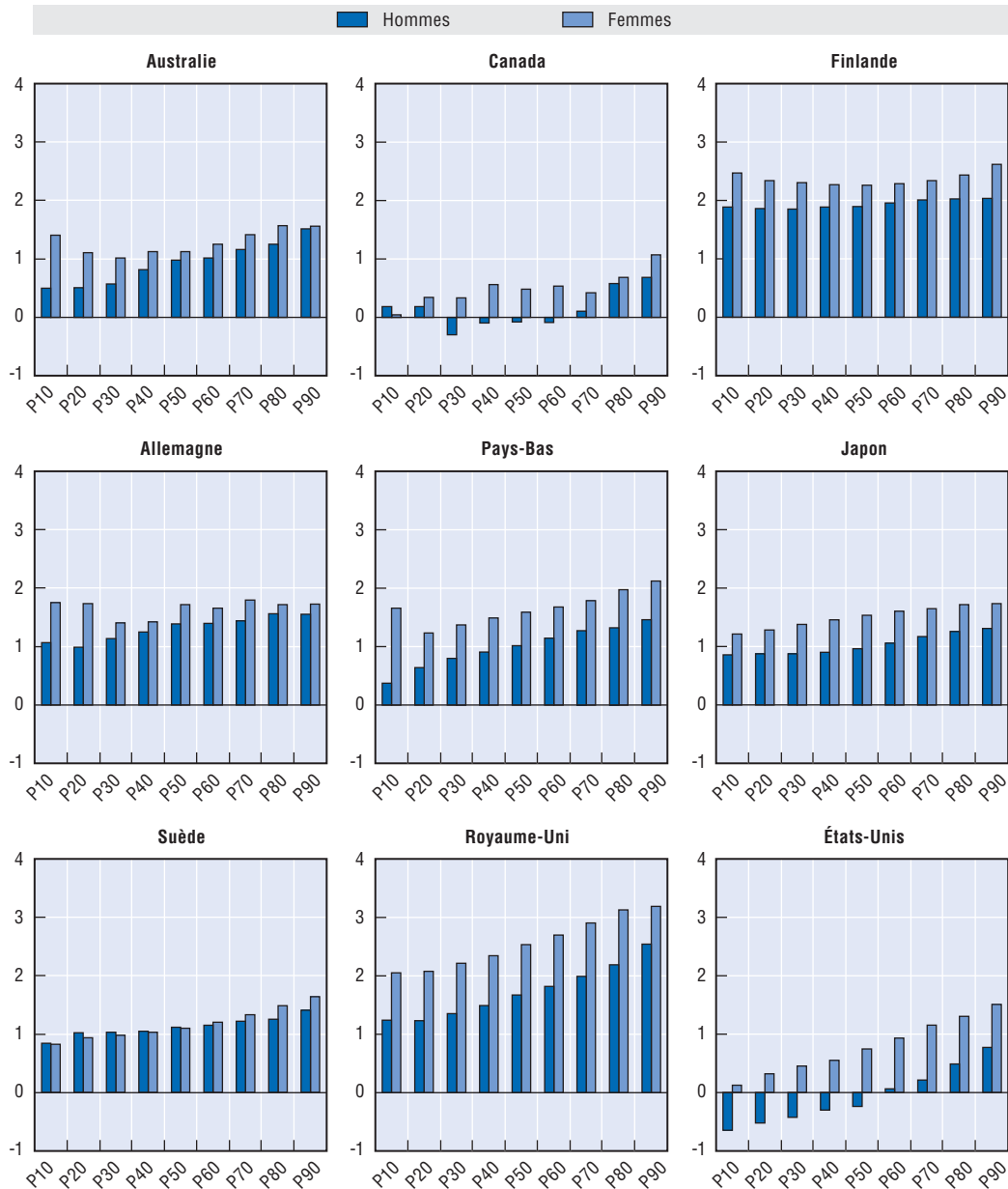
Note : Trois mesures de la dispersion des salaires sont indiquées : la partie supérieure concerne l'ensemble de la distribution (c'est-à-dire le rapport entre la limite supérieure du 9^e décile et celle du 1^{er} décile); la partie intermédiaire concerne la moitié inférieure de la distribution (le rapport des salaires médians à la limite supérieure du 1^{er} décile); et la partie inférieure concerne la moitié supérieure de la distribution (rapport entre la limite supérieure du 9^e décile et les salaires médians). Les salaires et les rémunérations des employés à plein-temps sont indiqués avant déduction des impôts et des cotisations sociales dans tous les pays à l'exception de la France, où ils excluent les cotisations sociales acquittées par les salariés. Les données pour certains pays ont été interpolées afin de pallier les observations manquantes. OCDE11 comprend l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la Finlande, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède, ainsi que la Corée (pas indiquée).


Source : Base de données de l'OCDE sur les salaires.

enregistré depuis 1990 est de 7 %, c'est-à-dire environ les deux tiers de celle observée séparément pour les femmes et les hommes⁷. Cela est dû essentiellement à la contraction des écarts de salaire entre les sexes (la différence entre les salaires médians des hommes et des femmes travaillant à plein-temps), qui a réduit la « distance » entre les deux distributions et largement compensé la progression de la part des femmes parmi les

Graphique 3.3. Croissance des salaires réels des hommes et des femmes travaillant à plein-temps, par décile, 1980 à 2005

Taux de croissance annuel moyen en pourcentage



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/456754188250>

Note : Taux de croissance annuels sur la période 1980 à 2005 pour l'Australie, le Japon et les États-Unis; 1980 à 2004 pour l'Allemagne, la Finlande et la Suède; 1980 à 2003 pour le Royaume-Uni; 1985 à 2003 pour les Pays-Bas et 1997 à 2005 pour le Canada. Les données sur les salaires nominaux sont corrigées à l'aide du déflateur de l'IPC.

Source : Base de données sur les salaires de l'OCDE.

travailleurs à plein-temps, laquelle – si les écarts de salaire entre les sexes étaient restés constants – aurait « gonflé » l'extrémité inférieure de la distribution totale⁸. Comme dans le cas des hommes et des femmes considérés séparément, l'élargissement de la distribution des gains pour les travailleurs à plein-temps est dû à un creusement des écarts dans la moitié supérieure.

La plus forte dispersion des salaires est imputable à des différences dans le rythme de croissance des salaires des travailleurs à divers niveaux de la distribution. Cependant, il importe aussi de savoir si ces différences tiennent à des *gains* salariaux en termes réels pour les travailleurs les mieux rémunérés supérieurs à ceux de leurs homologues moins rémunérés ou, inversement, à des *pertes* salariales en termes réels pour les travailleurs à l'extrémité inférieure de la distribution. Le graphique 3.3 fait apparaître d'importantes divergences dans la progression des salaires réels des travailleurs à plein-temps dans les différents déciles, aussi bien entre les femmes et les hommes qu'entre les pays. Dans tous les pays, les femmes situées à l'extrémité inférieure de la distribution ont vu leurs salaires s'accroître plus fortement que les hommes, bien que les différences par sexe soient moins importantes à l'extrémité supérieure. Aux États-Unis, sur la période 1980-2005, les hommes travaillant à plein-temps dans la moitié inférieure de la distribution ont enregistré des pertes salariales en termes réels, ce qui est aussi le cas depuis 1997 au Canada pour les travailleurs situés au milieu de la distribution.

Distribution des salaires au niveau de l'ensemble des travailleurs : l'importance de l'emploi atypique

Les modifications de la distribution des salaires au niveau de *l'ensemble des travailleurs* reflètent l'influence d'une série de facteurs additionnels en plus de ceux qui ont trait à la distribution entre les travailleurs à plein-temps. On citera notamment les différences dans la durée du travail et les taux de salaire des autres groupes de travailleurs, tels que ceux travaillant à temps partiel et exerçant un emploi atypique, qui ne sont pas inclus dans les données de l'OCDE sur les salaires des travailleurs à temps plein utilisées plus haut.

L'importance des emplois atypiques s'est accrue ces dernières années, bien que dans une proportion différente suivant les pays. Par exemple, l'incidence du travail à temps partiel dans l'emploi total reste à peu près stable (à 16 % en 2006) depuis le milieu des années 90 pour l'ensemble de la zone de l'OCDE, mais s'est accrue fortement en Allemagne, en Corée et en Espagne (OCDE, 2007a). De même, l'incidence des travailleurs temporaires (saliés des entreprises de travail temporaire, travailleurs à la demande, travailleurs saisonniers, travailleurs sur contrat à durée déterminée d'une année ou moins) n'a augmenté que marginalement en moyenne (d'un peu plus de 10 % en 1985 à 12 % environ en 2000), mais beaucoup plus en Espagne, en Italie et en Irlande (OCDE, 2002)⁹. Outre ces deux catégories de travailleurs, certains travailleurs exerçant des emplois atypiques sont vraisemblablement classés parmi les travailleurs indépendants et sont par conséquent exclus des statistiques sur les salaires.

Étant donné que les travailleurs à temps partiel ont une durée hebdomadaire du travail plus courte et que nombre de salariés temporaires travaillent moins de semaines dans l'année, l'inclusion des travailleurs atypiques élargit sensiblement la distribution des salaires annuels de l'ensemble des travailleurs. Ainsi, les travailleurs à l'extrémité inférieure de cette distribution sont généralement ceux qui travaillent un plus faible nombre d'heures par année, soit parce qu'ils travaillent à temps partiel, soit parce qu'ils travaillent à plein-temps mais seulement une partie de l'année (voir aussi Burniaux,

1997)¹⁰. Dans une optique d'évaluation des inégalités, cela ne pose pas de problème lorsque le travail à temps partiel ou intermittent relève d'un « choix délibéré » de l'individu; les emplois atypiques donnent souvent à ceux qui les choisissent la possibilité de travailler d'une façon plus flexible qui correspond mieux à leur style de vie. Cependant, les études réalisées à ce jour amènent aussi à penser qu'un grand nombre de travailleurs à temps partiel préféreraient travailler plus d'heures si des emplois adaptés étaient disponibles et montrent que la part de ces travailleurs à temps partiel involontaires (16 % de l'emploi à temps partiel en 2005 pour l'ensemble de la zone de l'OCDE) est aujourd'hui trois fois plus importante qu'en 1985 (OCDE, 2007a)¹¹.

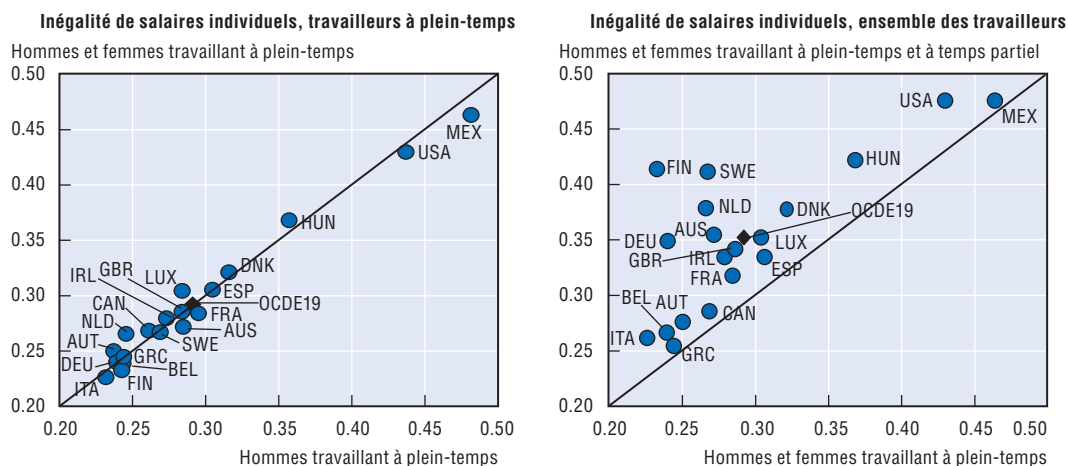
Outre les différences dans la durée du travail, les travailleurs occupant des emplois atypiques sont généralement moins rémunérés à l'heure. Au milieu des années 90, la rémunération horaire des travailleurs à temps partiel était inférieure d'environ 25 % à celle des travailleurs à plein-temps (OCDE, 1999) et l'écart entre travailleurs temporaires et travailleurs permanents était semblable dans un échantillon de pays européens à la fin des années 90 (OCDE, 2002). Si une partie de ces différences de salaire peuvent être rattachées aux caractéristiques des individus (par exemple, âge, ancienneté et qualifications) et des entreprises où ils travaillent (par exemple, taille et secteur industriel), la prise en compte de ces différences n'élimine pas le désavantage salarial associé à l'exercice d'un emploi temporaire ou à temps partiel (OCDE, 1999 et 2002)¹². Par ailleurs, dans certains pays, comme la Corée et le Japon, les statistiques sur les salaires des travailleurs à plein-temps excluent tous les travailleurs exerçant des emplois irréguliers, même lorsque leurs heures de travail sont comparables à celles des travailleurs réguliers. Dans ces deux pays, les travailleurs exerçant des emplois irréguliers sont rémunérés entre 40 et 60 % de moins à l'heure que les travailleurs réguliers, un écart trop important pour être expliqué par des différences de productivité (OCDE, 2006 et 2007b). Outre les différences des taux de rémunération, une partie importante de ces travailleurs n'a pas droit non plus aux prestations et garanties complémentaires, d'où des écarts encore plus marqués en termes de rémunération effective.

Afin d'illustrer le rôle des emplois atypiques dans la distribution des salaires individuels, on peut examiner comment un indicateur de l'inégalité des salaires se modifie lorsque la couverture des données est élargie pour prendre en compte l'ensemble des salariés et pas simplement les travailleurs à plein-temps. Le graphique 3.4 présente des estimations du coefficient de Gini pour les salaires individuels fondées sur des microdonnées concernant 19 pays de l'OCDE vers 2000 et tirées de la *Luxembourg Income Study*. La partie gauche du graphique montre comment l'inégalité des salaires individuels se modifie, pour chaque pays, lorsqu'on passe des hommes travaillant à plein-temps (sur l'axe horizontal) aux travailleurs à plein-temps dans leur ensemble, quel que soit leur sexe, sur l'axe vertical; la partie droite montre comment l'inégalité des salaires individuels se modifie lorsqu'on passe de l'ensemble des travailleurs à plein-temps (sur l'axe horizontal) à l'ensemble des salariés, à plein-temps ou à temps partiel (sur l'axe vertical). Deux grandes tendances se dégagent du graphique 3.4.

- Premièrement, il existe d'importantes différences entre les pays pour ce qui est de la largeur de la distribution des salaires des travailleurs à plein-temps de sexe masculin, avec des coefficients de Gini allant de 0.45 environ au Mexique et aux États-Unis jusqu'à des valeurs inférieures à 0.25 en Italie, Autriche, Allemagne, Finlande, Belgique et Grèce. En revanche, l'inclusion des travailleurs à plein-temps de sexe féminin n'a qu'un effet marginal sur la distribution des salaires individuels au niveau de l'ensemble des

Graphique 3.4. Dispersion des salaires des travailleurs à plein-temps et de l'ensemble des travailleurs

Coefficients de Gini aux alentours de 2000



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/456884287672>

Note : Les coefficients de Gini concernent les individus appartenant à des ménages dont le chef a entre 18 et 65 ans. Les données concernent l'année 2000, sauf pour l'Australie (2001), la Hongrie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (1999).

Source : Luxembourg Income Study.

travailleurs à plein-temps, avec un léger élargissement dans la plupart des pays et un léger rétrécissement au Mexique, en Australie, en Finlande et aux États-Unis¹³.

- Deuxièmement, la distribution des salaires individuels s'élargit sensiblement lorsqu'on inclut les travailleurs à temps partiel. En moyenne, le coefficient de Gini pour les salaires annuels de l'ensemble des salariés dépasse celui des travailleurs à plein-temps de 0.06 point (soit une augmentation de 20 %), avec des augmentations plus importantes en Finlande, en Suède, en Allemagne et aux Pays-Bas et négligeables en Grèce et au Mexique. En outre, sur l'ensemble des pays, l'élargissement de la distribution des salaires lorsqu'on tient compte des travailleurs à temps partiel est plus sensible dans les pays où la distribution des salaires pour les travailleurs à plein-temps est plus étroite, ce qui donne à penser que cette distribution plus étroite a sans doute encouragé la diffusion du travail à temps partiel dans plusieurs pays.

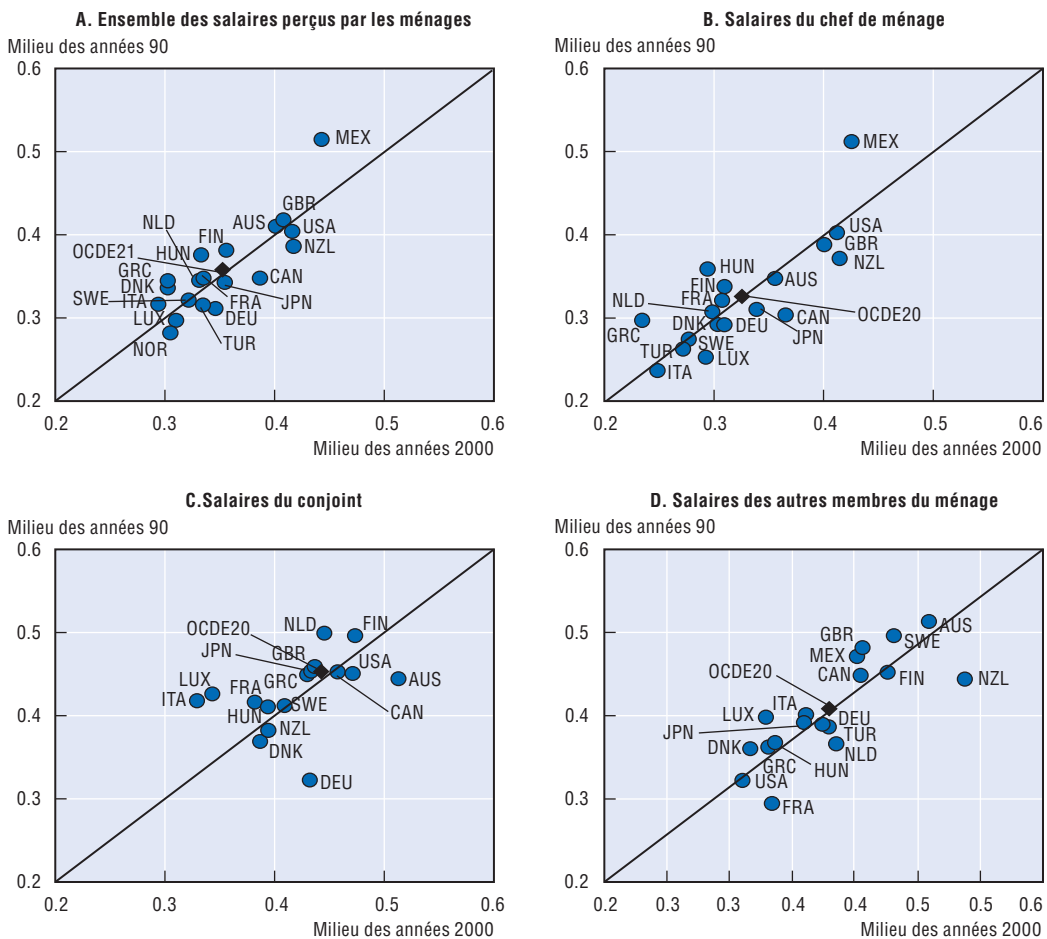
Des salaires individuels aux revenus salariaux des ménages : quels sont les facteurs qui entrent en jeu ?


Pour passer des salaires individuels aux revenus salariaux des ménages, il faut élargir l'analyse à l'ensemble des individus, déterminer comment ils regroupent et partagent leurs gains avec les autres membres du ménage et voir comment les emplois sont répartis entre ménages. Si tous ces facteurs importent, l'évaluation de leur rôle dépend de la mesure dans laquelle les ménages ne percevant pas de revenus salariaux sont inclus dans l'analyse ainsi que de la façon dont les personnes sont classées (c'est-à-dire soit sur la base des gains bruts des ménages, soit sur la base de leur revenu disponible « final »).

Une mesure synthétique de l'inégalité des revenus salariaux des ménages est le coefficient de concentration de ces revenus sur l'ensemble des personnes – qu'elles travaillent ou ne travaillent pas (tel que calculé sur la base des données groupées du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus)¹⁴. Pour la plupart des pays de l'OCDE, cette mesure de l'inégalité des revenus salariaux des ménages (partie A du

graphique 3.5) est restée assez stable sur la décennie qui s'est terminée au milieu de 2000, avec un accroissement significatif au Canada, en Allemagne, en Nouvelle-Zélande et en Norvège et un recul au Mexique et, à un degré moindre, en Grèce, en Hongrie, au Danemark, en Finlande et en Italie. Les nettes différences entre les pays de cette mesure de l'inégalité des revenus salariaux des ménages qui ressortent du graphique 3.5 tiennent pour partie à des divergences dans la mesure des revenus (par exemple, évaluation avant ou après impôts). Les différences entre les pays restent importantes, toutefois, même lorsqu'on limite l'analyse aux pays où les données sur les revenus sont établies avant impôts, avec des valeurs allant de 0.40 ou plus – aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Australie – à 0.30 environ – au Danemark, en Suède, en Norvège, en Grèce, en Italie et au Luxembourg.

Graphique 3.5. **Concentration des revenus salariaux des ménages, par type de salarié**



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457011151114>

Note : Le coefficient de concentration est calculé de la même manière que le coefficient de Gini, la seule différence étant que les individus ne sont pas classés en fonction de la valeur des salaires qu'ils perçoivent, mais en fonction de leur revenu disponible par unité de consommation. Les coefficients de concentration sont calculés sur la base de données groupées concernant les revenus moyens des ménages dans chaque décile de revenu. Les données concernent les salaires bruts (avant impôts) dans tous les pays, à l'exception de la Grèce, de la Hongrie, du Mexique, de la Pologne et de la Turquie, où ils sont mesurés après impôts.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Des différences entre les pays du point de vue de la distribution des revenus salariaux des ménages apparaissent également lorsqu'on examine séparément les salaires des chefs de famille, des conjoints et des autres membres des ménages (parties B, C et D du graphique 3.5). Au milieu de 2000, les salaires des conjoints étaient sensiblement plus concentrés que ceux des chefs de famille (avec un coefficient de concentration qui était, en moyenne, d'un tiers plus élevé) et il en allait de même, dans une moindre mesure, pour les salaires des autres membres du ménage (avec une inégalité plus élevée d'un cinquième environ). Si la plus grande inégalité des salaires des conjoints reflète une série de facteurs décrits dans encadré 3.2, les différences entre les pays dans l'ampleur de cette inégalité s'expliquent en partie par la prévalence des ménages biactifs dans chaque pays. Cela est mis en lumière par l'écart beaucoup plus marqué existant entre le coefficient de Gini des salaires des conjoints et celui des salaires des chefs de famille dans les pays (comme la Turquie et la Grèce) où la part des personnes vivant dans des ménages biactifs est moins importante. Les différences entre les pays sont aussi significatives lorsqu'on examine les variations de l'inégalité de revenus salariaux pour les divers types de salaires : en Allemagne, par exemple, les salaires des conjoints sont désormais beaucoup plus concentrés que ceux des chefs de famille, alors qu'au Royaume-Uni, la moindre inégalité des salaires des conjoints et des autres membres des ménages s'est accompagnée d'une légère augmentation de celle observée pour les chefs de famille. Ainsi, il n'existe qu'une faible corrélation entre les modifications de l'inégalité des revenus salariaux des chefs de famille, d'un côté, et celles de l'inégalité des revenus salariaux des conjoints et des autres membres des ménages, de l'autre.

Comment s'explique la large stabilité de la distribution des revenus salariaux des ménages dans un contexte de plus grande inégalité des salaires individuels des travailleurs ? Un facteur est la modification de l'emploi et de sa distribution entre les ménages. Au cours des deux années qui se sont écoulées jusqu'en 2005, les taux de non-

Encadré 3.2. **Comment s'explique la plus grande inégalité des revenus salariaux des conjoints par rapport aux chefs de famille ?**

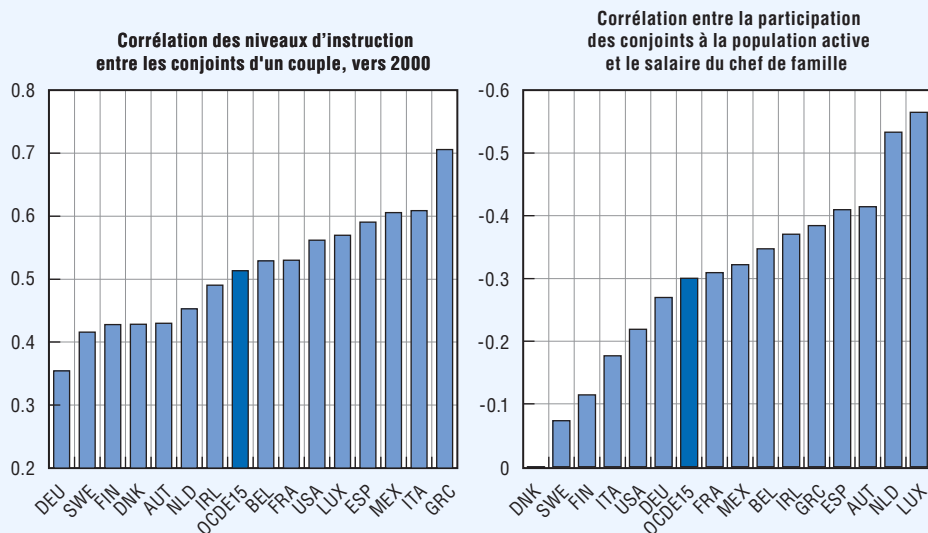
Deux facteurs qui se compensent en partie contribuent à déterminer la distribution des revenus salariaux des conjoints par rapport à celle des salaires des chefs de famille :

- Le premier reflète les caractéristiques du marché du mariage, en particulier la tendance pour les conjoints ayant un plus haut niveau d'instruction (et un plus fort potentiel de gains) à « s'apparier » à des chefs de famille ayant des caractéristiques similaires (on parle aussi d'« homogamie »). Plusieurs analyses ont mis en évidence l'importance de l'homogamie aux États-Unis (par exemple, Juhn et Murphy, 1997), où la tendance croissante des individus les plus instruits à se marier entre eux va de pair avec la difficulté de plus en plus grande des femmes moins instruites (en particulier des minorités ethniques) à trouver un partenaire approprié (Mare, 2000). Les conséquences de l'homogamie ne sont pas limitées à la distribution du revenu et ce phénomène n'est pas particulier aux États-Unis : la partie gauche du graphique ci-dessous montre une corrélation positive (de 50 % en moyenne) entre le niveau d'instruction des partenaires au sein des couples (avec un chef de famille âgé de 18 à 65 ans), avec des valeurs plus élevées aux États-Unis, au Mexique et dans les pays d'Europe du Sud (où l'inégalité des revenus est supérieure à la moyenne) et inférieures dans les pays nordiques et l'Europe continentale (où l'inégalité des revenus est inférieure à la moyenne).

Encadré 3.2. Comment s'explique la plus grande inégalité des revenus salariaux des conjoints par rapport aux chefs de famille ? (suite)

- Le deuxième facteur est la probabilité de participation au marché du travail pour les conjoints qui sont mariés à des chefs de famille mieux rémunérés (pour un niveau donné d'instruction). Pour les couples où le chef de famille est salarié, la partie droite du graphique ci-dessous montre que, dans tous les pays à l'exception du Danemark, les conjoints ont plus de chances de participer au marché du travail lorsque les salaires du chef de famille sont faibles que lorsqu'ils sont élevés. Ce résultat se vérifie lorsqu'on prend en compte le niveau d'instruction des conjoints car, toutes choses égales par ailleurs, le taux d'activité augmente avec le niveau d'instruction. On peut penser, dans ces conditions, qu'un grand nombre de ménages ayant un « potentiel de gains » plus faible compense ce handicap par la participation des deux partenaires au marché du travail rémunéré.

Si ces facteurs jouent dans des directions opposées, les données présentées ci-dessus amènent à penser que, du fait de l'homogamie et de l'amélioration du niveau d'instruction des conjoints, les salaires de ceux-ci contribuent à un élargissement de la distribution du revenu des ménages.



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457116845865>


Note : Calculs fondés sur des individus appartenant à des ménages où le chef de famille est âgé de 18 à 65 ans. Les données concernent l'année 2000, sauf pour la Hongrie et les Pays-Bas (1999). Les valeurs indiquées dans la partie droite sont des coefficients de corrélation partiels, c'est-à-dire calculés après avoir pris en compte le niveau d'instruction des deux conjoints

Source : Luxembourg Income Study.

emploi ont diminué en moyenne et dans la plupart des pays de l'OCDE, en particulier en Espagne, en Irlande et en Finlande, alors qu'ils se sont accrus dans plusieurs pays d'Europe de l'Est et en Turquie (tableau 3.1). La baisse de la part des personnes n'exerçant pas un emploi rémunéré, toutefois, a bénéficié essentiellement aux personnes ayant un niveau d'instruction intermédiaire, alors que celles ayant un faible niveau d'instruction ont enregistré une diminution de leur niveau d'emploi¹⁵. En outre, le recul moyen enregistré des taux de non-emploi ne s'est pas accompagné d'une diminution de même ampleur de la proportion des personnes vivant dans des ménages sans emploi; les pays où les taux de

Tableau 3.1. **Taux de non-emploi et part des personnes vivant dans des ménages sans emploi**

	Taux de non-emploi								Part de la population vivant dans des ménages sans emploi	
	Total		Niveau d'instruction faible		Niveau d'instruction intermédiaire		Niveau d'instruction élevé		Niveau aux alentours de 2005	Variation depuis 1995
	Niveau, 2005	Variation depuis 1995	Niveau, 2005	Variation depuis 1997	Niveau, 2005	Variation depuis 1997	Niveau, 2005	Variation depuis 1997		
Australie	28.4	-5.6	40.6	-3.2	21.6	-4.3	15.9	-0.9	14.2	-1.8
Autriche	31.4	-0.4	52.8	1.8	26.6	1.0	15.8	0.9	11.0	-1.8
Belgique ¹	39.0	-5.2	59.6	-0.1	34.5	-2.3	17.2	-0.2	18.6	-2.2
Canada	27.5	-5.4	49.8	-3.5	25.9	-2.6	18.5	-1.0	6.2	-0.5
Rép. tchèque ¹	35.2	4.5	78.2	10.9	28.2	4.9	15.4	4.2	10.1	4.0
Danemark	24.5	-3.1	41.4	..	21.4	..	13.8	..	9.2	-0.5
Finlande	32.0	-8.0	54.2	0.1	28.0	-6.1	15.8	-2.6	7.3	0.3
France ¹	37.7	-3.9	52.6	-3.0	31.9	-0.7	23.4	0.1	11.6	-3.1
Allemagne	34.5	-1.0	57.7	-2.2	30.7	-1.3	17.3	-1.1	19.4	4.2
Grèce	39.7	-6.2	49.5	-0.8	39.2	-6.9	18.9	-2.3	6.5	-3.1
Hongrie	43.1	-3.4	72.0	1.0	35.1	0.8	17.5	-1.1	19.1	11.2
Islande	2.1	2.1
Irlande ¹	32.9	-15.3	50.5	-7.0	26.9	-10.9	14.5	-6.8	11.7	..
Italie	42.5	-5.9	54.1	..	33.4	..	21.5	..	9.6	-2.3
Japon	30.7	0.0	33.8	1.5	26.1	0.0	5.1	1.1
Corée	36.3	-0.9	49.9	4.8	36.2	1.7	23.6	3.2	5.5	..
Luxembourg	36.4	-3.4	49.5	..	37.0	..	17.5	..	7.1	-2.2
Mexique	40.4	-0.9	42.6	1.5	36.2	-0.4	29.2	2.4	3.8	0.4
Pays-Bas	28.9	-7.2	41.6	..	22.6	..	14.6	..	9.1	-1.7
Nlle-Zélande	25.4	-6.6	40.0	-5.1	23.0	-1.2	16.2	-3.4	9.3	-3.5
Norvège	24.8	-3.0	42.8	3.8	19.8	-2.0	12.9	-0.1	13.1	1.8
Pologne	47.0	5.3	76.9	12.4	43.1	10.0	18.7	5.2	14.0	..
Portugal ¹	32.5	-3.4	34.3	..	36.9	..	14.4	..	5.9	-1.0
Rép. slovaque	42.3	2.1	86.7	12.0	33.6	5.0	16.7	5.5	10.6	..
Espagne ¹	35.7	-16.9	44.4	-10.0	34.2	-23.2	19.9	-12.2	5.8	-3.6
Suède	26.1	-2.4	47.5	4.3	21.5	-3.6	14.0	-3.4	6.2	-0.8
Suisse	22.8	-1.6	57.8	20.3	22.8	2.3	10.3	-0.8	5.9	..
Turquie	54.1	6.5	55.4	7.9	50.1	-0.1	27.6	5.2	10.4	5.6
Royaume-Uni	27.4	-4.0	52.1	3.8	24.7	-1.0	12.8	-0.5	16.3	-1.1
États-Unis	28.5	0.5	58.1	2.0	29.2	3.2	17.8	3.1	6.3	0.1
OCDE	34.1	-3.3	53.3	2.3	30.6	-1.5	17.9	-0.3	9.7	0.1

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457126452526>

Note : Taux de non-emploi par rapport à la population d'âge actif; part de la population totale vivant dans des ménages sans emploi avec un chef de famille d'âge actif.

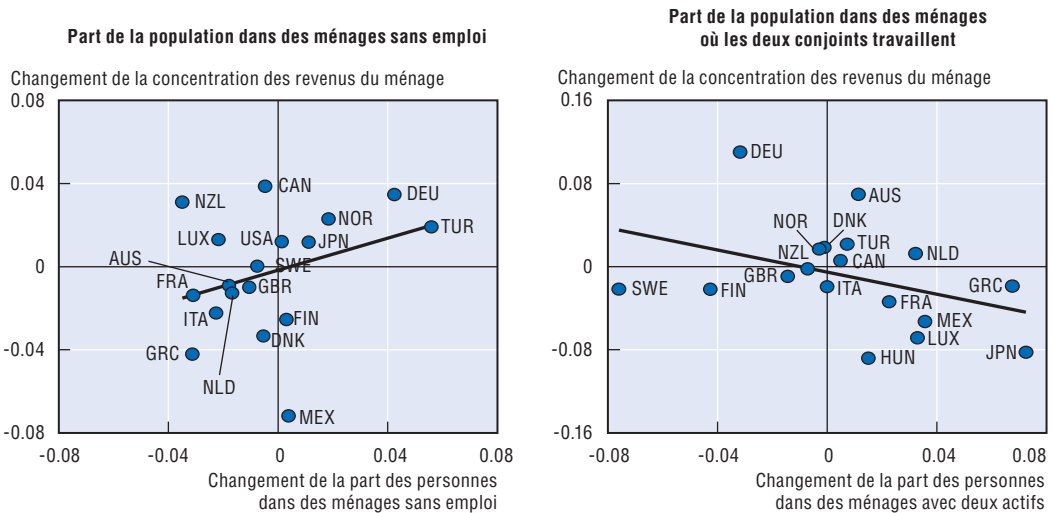
1. Les variations de la part de la population vivant dans des ménages sans emploi concernent la période 1995 à 2000 dans le cas de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne, du Portugal et de la République tchèque. Dans le cas de la France, les données sur les variations de la part de la population vivant dans des ménages sans emploi sont fondées sur une source (*Enquête Revenus fiscaux*) qui diffère de celle utilisée pour déterminer les niveaux de la même variable (ERCV).


Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation et questionnaire sur la distribution des revenus.

non-emploi ont le plus diminué tendent à enregistrer des réductions plus importantes de la proportion des membres de ménages sans emploi, mais l'association entre les deux variables n'est pas forte et il y a plusieurs exceptions¹⁶. Au cours des dix années qui se sont écoulées jusqu'en 2005, les pays qui ont connu une forte diminution de la proportion des membres de ménages sans emploi ont aussi enregistré une baisse de la concentration des revenus salariaux des ménages (graphique 3.6, partie gauche). De même, les pays où la part des personnes vivant dans des ménages à deux apporteurs de revenu s'est le plus accrue

Graphique 3.6. Changements dans la part de la population vivant dans des ménages, selon le nombre de travailleurs, et variations de l'inégalité des revenus salariaux

Milieu des années 90 au milieu des années 2000



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457034655714>

Note : Le premier cadre représente le rapport entre les changements dans la part de la population vivant dans des ménages sans emploi et les variations du coefficient de Gini relatif aux revenus des ménages; le deuxième représente le rapport entre les changements dans la part de la population vivant dans des ménages biactifs et les variations du coefficient de Gini relatif aux salaires des conjoints.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

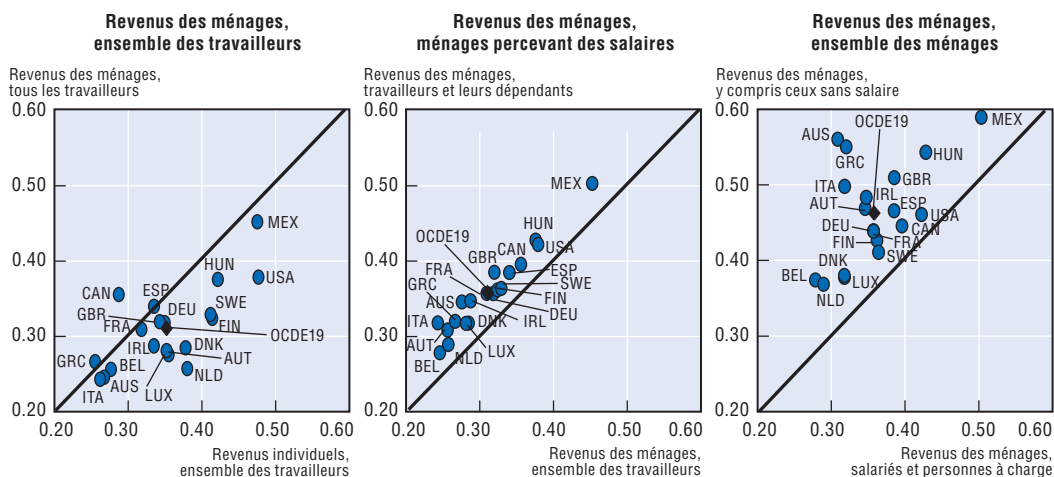
ont aussi affiché une diminution plus marquée de la concentration des revenus salariaux des conjoints. La grande diversité des expériences des pays donne à penser, toutefois, que d'autres facteurs que l'accès à l'emploi ont joué un rôle de premier plan¹⁷.

Pour mettre en lumière l'importance des divers facteurs influant sur la distribution des revenus salariaux des ménages, on peut examiner comment l'inégalité évolue à mesure que la couverture des données sur les salaires est élargie, en passant progressivement des travailleurs individuels à l'ensemble des individus, qu'ils travaillent ou non. Le graphique 3.7 indique les valeurs du coefficient de Gini pour les revenus salariaux des ménages (dont le chef de famille est d'âge actif), les individus étant classés en fonction de leur revenu salarial par unité de consommation (et non du revenu disponible). Le premier cadre compare l'inégalité des salaires des travailleurs avec celle des revenus salariaux des ménages dont font partie les mêmes individus (c'est-à-dire après avoir pris en compte les unions constituées entre eux), le revenu salarial du ménage étant divisé par la racine carrée du nombre de membres du ménage pour obtenir le revenu par unité de consommation. Le deuxième cadre compare l'inégalité des revenus salariaux des ménages telle que définie précédemment avec l'inégalité obtenue après prise en compte des conjoints qui ne travaillent pas et des enfants. Le troisième cadre compare la dispersion des revenus salariaux des ménages pour l'ensemble des individus vivant dans des ménages ayant un revenu salarial positif (tel que défini plus haut) avec la dispersion des revenus salariaux au niveau de l'ensemble des ménages (c'est-à-dire y compris ceux ne percevant pas de salaire)¹⁸. Les mesures de l'inégalité varient entre les pays, mais dans des proportions différentes :

- Premièrement, les unions entre salariés et les économies d'échelle dans la consommation que cela permet contribuent à rétrécir la distribution des revenus salariaux

Graphique 3.7. Inégalité dans la distribution des revenus entre les ménages ayant un revenu salarial et l'ensemble des ménages

Aux alentours de 2000



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/457071134563>

Note : Les coefficients de Gini sont calculés sur la base des individus appartenant à des ménages dont le chef de famille est âgé de 18 à 65 ans. Les données concernent l'année 2000, à l'exception de l'Australie (2001), de la Hongrie, de la Norvège et des Pays-Bas et du Royaume-Uni (1999).

Source : Luxembourg Income Study.

des ménages considérée du point de vue de l'ensemble des travailleurs par rapport à la distribution des salaires individuels. En moyenne, l'inégalité des revenus salariaux des ménages est d'environ 0.04 point inférieure à celle des salaires individuels (c'est-à-dire une réduction de 12 %), avec des réductions plus importantes aux Pays-Bas, aux États-Unis, au Danemark et en Finlande, à l'exception seulement du Canada.

- Deuxièmement, si l'on inclut les personnes à charge (enfants, personnes âgées et conjoints ne travaillant pas) dans les ménages de travailleurs, la distribution des revenus salariaux des ménages s'élargit. Le fait de considérer que chaque membre des ménages est bénéficiaire de ces revenus élargit en moyenne de 0.05 point (soit une augmentation de 15 %) la distribution des revenus salariaux des ménages pour l'ensemble des individus vivant dans les ménages qui travaillent, avec des différences mineures entre les pays.
- Troisièmement, l'inclusion des ménages sans revenu salarial élargit sensiblement la distribution des revenus salariaux des ménages¹⁹. L'inégalité des revenus salariaux des ménages au niveau de l'ensemble des individus se creuse de 0.10 point en moyenne (soit une augmentation de 30 %), avec de sensibles différences entre les pays – de 0.2 point environ en Autriche, en Grèce et en Italie à moins de 0.05 aux États-Unis, où la part des personnes vivant dans les ménages sans emploi est faible.

Étant donné que l'importance de chacun de ces facteurs peut se modifier avec le temps, il est difficile de déterminer *a priori* quelle sera leur incidence globale.

Des revenus salariaux aux revenus marchands

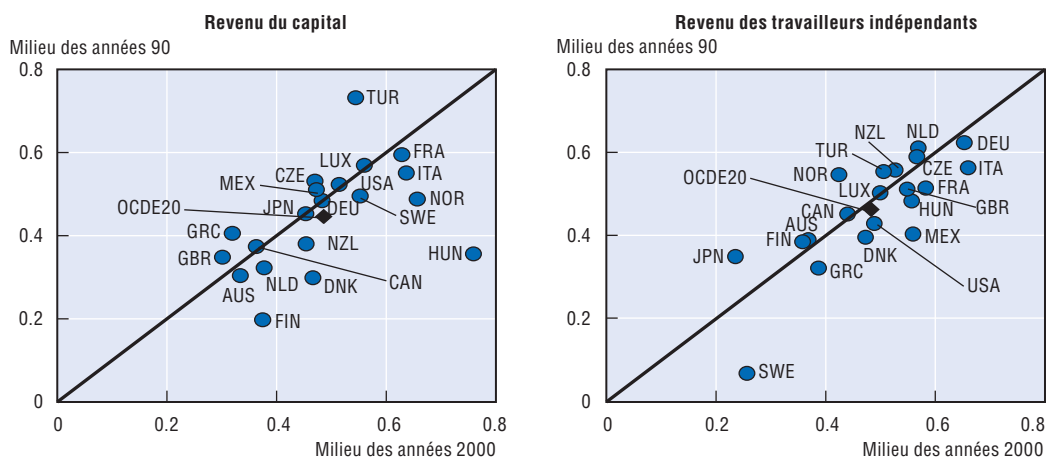
Pour passer des revenus salariaux des ménages aux revenus marchands, il faut élargir l'analyse aux revenus du travail indépendant et du capital. Bien que les problèmes de mesure soient dans leur cas plus aigus que ceux rencontrés pour les salaires, ces deux sources de revenus ont joué un rôle significatif dans l'évolution récente de la distribution des revenus marchands.


La concentration des revenus du capital et des revenus du travail indépendant au niveau des individus d'âge actif, avec un classement en fonction de leur revenu disponible par unité de consommation, est en général sensiblement plus forte que celle des revenus salariaux. Cette différence tient à la fois à la plus grande inégalité des revenus du capital et des revenus du travail indépendant entre les ménages déclarant ces types de revenu et aux différences dans la part des individus les percevant parmi les différents déciles de la distribution. En moyenne, le coefficient de concentration des revenus du capital dépasse celui des revenus salariaux des ménages d'environ un quart et un écart similaire est observé pour les revenus du travail indépendant²⁰. Ce schéma de plus grande concentration vaut pour la plupart des pays, à l'exception de l'Australie, de la Corée, de la Pologne et de la Suisse (où à la fois les revenus du travail indépendant et les revenus du capital sont plus également distribués que les salaires) et pour quelques autres pays (pour l'un des deux types de revenus).

Les indicateurs de concentration des revenus du capital et des revenus du travail indépendant ont sensiblement augmenté au cours des dix années écoulées depuis 1995 dans plusieurs pays de l'OCDE. En moyenne, parmi les pays figurant dans le graphique 3.8, la concentration des revenus du capital s'est accrue de 0.04 point, c'est-à-dire d'environ 9 %, contre 4 % environ pour les revenus du travail indépendant. L'inégalité des revenus du capital a fortement augmenté dans les pays nordiques ainsi qu'en Italie et en Hongrie, alors qu'elle a diminué en Turquie, en République tchèque et (dans une moindre mesure) dans quelques autres pays. La concentration des revenus du travail indépendant s'est aussi fortement accrue en Suède (par rapport à un bas niveau) ainsi qu'en Italie et au Mexique. En Hongrie et en Norvège, le renforcement de l'inégalité des revenus marchands a été encore accentué par la forte progression des revenus du capital dans le revenu disponible des ménages.

Graphique 3.8. Concentration des revenus du capital et du travail indépendant, milieu de 2000

Parmi les personnes en âge de travailler



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457107612081>

Note : Le coefficient de concentration est calculé de la même manière que le coefficient de Gini, la seule différence étant que les individus ne sont pas classés en fonction de la valeur de chaque type de revenu mais en fonction de leur revenu disponible par unité de consommation. Les coefficients de concentration sont calculés sur la base des données groupées concernant les flux de revenu moyens dans chaque décile. Les données concernent les revenus bruts (avant impôts) dans tous les pays à l'exception de la Grèce, de la Hongrie, du Mexique, de la Pologne et de la Turquie, où ils sont mesurés après impôts.


Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

On observe aussi des différences très marquées dans le degré de concentration des différentes composantes des revenus du capital. Si la qualité de l'information souffre inévitablement du petit nombre d'observations pour les différentes catégories, les estimations figurant dans le tableau 3.2 montrent que la concentration est plus forte pour les autres revenus du capital (essentiellement les intérêts et les revenus des actifs financiers) et les pensions privées, mais sensiblement plus faible pour les pensions de retraite professionnelles et les transferts privés.

Tableau 3.2. **Taille et concentration des différentes composantes du revenu du capital, milieu de 2000**

Individus d'âge actif

	Pensions privées		Pensions professionnelles		Transferts privés		Autres revenus du capital		Ensemble des revenus du capital	
	Coefficient de concentration	Part dans le revenu disponible des ménages (%)	Coefficient de concentration	Part dans le revenu disponible des ménages (%)	Coefficient de concentration	Part dans le revenu disponible des ménages (%)	Coefficient de concentration	Part dans le revenu disponible des ménages (%)	Coefficient de concentration	Part dans le revenu disponible des ménages (%)
Australie	0.15	2.1	0.00	1.2	0.50	4.8	0.33	8.1
Belgique	0.73	0.0	-0.12	0.7	0.54	4.1	0.44	4.8
Canada	0.32	5.5	0.31	2.9	0.48	3.6	0.36	12.0
Finlande	0.49	0.6	-0.02	8.6	-0.08	1.0	0.78	9.2	0.37	19.5
Allemagne	0.35	0.2	0.42	0.4	-0.23	0.6	0.61	5.4	0.48	6.8
Grèce	0.38	0.0	-0.20	1.7	0.55	3.8	0.32	5.5
Hongrie	0.54	1.2	0.80	6.3	0.76	7.7
Italie	0.64	4.1	0.64	4.1
Nouvelle-Zélande	0.51	0.8	0.29	4.3	0.59	4.8	0.45	10.4
Norvège	0.23	0.1	0.18	2.6	-0.25	0.3	0.81	10.7	0.66	13.8
Rép. slovaque	0.16	0.1	-0.45	0.1	-0.05	3.0
Suède	0.46	0.8	0.48	2.9	0.63	3.7	0.55	7.4
Turquie	0.59	0.1	0.31	2.0	0.64	5.0	0.54	7.2
Royaume-Uni	0.30	0.5	0.24	4.5	0.20	2.9	0.51	2.3	0.30	10.2
États-Unis	0.51	0.1	0.16	0.7	0.45	0.5	0.65	7.8	0.61	9.2
OCDE16	0.42	0.7	0.23	3.1	0.06	1.5	0.62	5.4	0.45	8.6

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/457128385868>

Note : Le coefficient de concentration est calculé de la même manière que le coefficient de Gini, la seule différence étant que les individus ne sont pas classés en fonction de la valeur du revenu du capital qu'ils perçoivent, mais en fonction de leur revenu disponible par unité de consommation. Les coefficients de concentration sont calculés sur la base des données groupées représentant la valeur des revenus du capital pour les individus dans chaque décile de revenu.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Conclusion

Les analyses de la distribution des salaires et de la distribution des revenus suivent généralement des cheminements parallèles, des méthodologies différentes étant néanmoins utilisées pour régler des problèmes différents. Les recherches sur les inégalités de salaires se concentrent habituellement sur les travailleurs considérés individuellement, accordant peu d'attention à la dynamique des ménages et aux sources de revenus non salariaux, alors que les recherches sur la distribution des revenus sont axées sur les ménages, mais risquent de négliger les évolutions du marché du travail. Il importe de mieux intégrer ces deux perspectives afin de comprendre comment les marchés du travail

influent sur la distribution des revenus des ménages. Lorsque les deux perspectives sont prises en compte conjointement, les caractéristiques suivantes se dégagent :

- La distribution des salaires des travailleurs à plein-temps de sexe masculin s'est sensiblement élargie dans la plupart des pays de l'OCDE depuis 1990, en raison essentiellement des évolutions intervenues dans sa moitié supérieure. Le creusement est moindre pour l'ensemble des travailleurs à plein-temps, en raison du rétrécissement simultané de l'écart de salaire entre les hommes et les femmes travaillant à plein-temps. L'incidence croissante de l'emploi atypique dans certains pays de l'OCDE a également contribué à l'élargissement de la distribution des salaires individuels au niveau de l'ensemble des salariés.
- La distribution des revenus salariaux des ménages considérée du point de vue de l'ensemble des individus, qu'ils travaillent ou non, est restée stable depuis le milieu des années 90, à la fois en moyenne et dans la plupart des pays, le creusement de la distribution des salaires étant compensé par l'augmentation des taux d'emploi. Les changements dans la distribution des revenus salariaux des chefs de famille, des conjoints et des autres membres du ménage n'ont pas tous évolué dans le même sens dans les différents pays.
- Aussi bien les revenus du capital que les revenus du travail indépendant sont plus concentrés que les revenus salariaux des ménages et cette divergence s'est accentuée ces dix dernières années, avec un creusement de la distribution des revenus marchands dans plusieurs pays de l'OCDE.

Globalement, ces observations dénotent à la fois des convergences et des divergences dans la façon dont l'inégalité des salaires des travailleurs et l'inégalité des revenus marchands des ménages évoluent au fil du temps. Si les deux distributions se sont creusées dans la plupart des pays de l'OCDE, on note des exceptions et des différences aussi bien dans la direction que dans l'intensité entre les deux éléments²¹. Ces différences tiennent au rôle du partage des revenus salariaux au sein des ménages, à la décision de participation au marché du travail des conjoints et au poids des ménages sans emploi et des ménages biactifs. On peut en déduire qu'il y a plus d'une solution pour remédier à un creusement des écarts de revenu marchand. Les gouvernements ne pouvant influencer que marginalement sur les décisions individuelles concernant la formation des familles et leur style de vie, et l'ampleur de la redistribution étant limitée par le montant des recettes fiscales, les politiques visant à atténuer les inégalités de revenu doivent prendre en compte les meilleurs moyens d'améliorer les conditions du marché du travail, de réduire le chômage et de faire en sorte que l'inégalité des salaires ne s'accroisse pas trop (Kenworthy, 2007).

Notes

1. Gottschalk et Smeeding (1997) et Katz et Autor (1999) examinent dans quelle mesure les tendances de la dispersion des salaires dans les pays de l'OCDE sont liées au progrès technologique, au commerce international et aux institutions du marché du travail. Lemieux, MacLeod et Parent (2007) étudient l'importance de facteurs additionnels, tels que les systèmes de rémunération à la performance; Black et Spitz-Oener (2007) rapportent les variations des écarts de salaire par sexe aux effets des changements différentiels dans le contenu en compétences du travail masculin et féminin.
2. Atkinson et Brandolini (2005) mettent au point un modèle simple pour illustrer les liens entre conditions du marché du travail, salaires individuels et inégalité des revenus. Checchi et Garcìa

Peñalosa (2005) construisent un modèle plus complexe pour expliquer comment les institutions du marché du travail influent sur la distribution des revenus des ménages.

3. Au Japon et en Finlande, par exemple, un élargissement de la distribution des revenus marchands est allé de pair avec une dispersion stable ou en baisse des salaires des travailleurs à plein-temps, alors que, inversement, la distribution des revenus marchands s'est resserrée aux Pays-Bas malgré une distribution plus large des salaires individuels.
4. L'augmentation a été forte également en Australie et en Corée, où des données de l'OCDE sur les salaires sont disponibles depuis 1990.
5. Par exemple, en France, les éléments non salariaux des rémunérations (comme l'intéressement, la participation, l'abondement des plans d'épargne-entreprise) représentent 3 % environ de la masse salariale, 60 % d'entre eux étant perçus par les 10 % de salariés les mieux rémunérés (CERC, 2006). Les avantages non salariaux sont particulièrement importants pour les cadres et entrent pour une large part dans la forte augmentation de leur rémunération. Aux États-Unis, la rémunération moyenne des présidents et directeurs généraux (hors valeur des « stock options ») est passée de 85 fois à 525 fois la valeur des salaires moyens entre 1990 et 2000, avant de retomber à 410 fois en 2005 (www.faireconomy.org).
6. Le rapport D9/D1 pour les travailleurs à plein-temps est généralement plus faible pour les femmes que pour les hommes dans la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception du Canada et de l'Allemagne.
7. À compter de 1990, on dispose de données cohérentes sur l'inégalité des salaires pour un échantillon de 19 pays de l'OCDE (c'est-à-dire les mêmes pays que ceux inclus dans le graphique 3.1 avec en outre l'Australie, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Pologne et la République tchèque). L'augmentation cumulée des rapports interdéciles depuis 1990 enregistrée par ce plus large ensemble de pays est plus importante que celle enregistrée pour l'OCDE11 sur la même période (augmentation du rapport D9/D1 de 18 % contre 10 %), reflétant une progression plus rapide de l'inégalité des salaires dans la partie supérieure de la distribution (11 % au lieu de 7 %) et, dans une moindre mesure, dans la partie inférieure (6 % par rapport à 4 %).
8. En 2005, c'est au Japon (32 %) et en Corée (40 %) que l'écart des salaires médians par sexe était le plus élevé et en Nouvelle-Zélande (9 %) et en Pologne (11 %) qu'il était le plus faible. Au cours des deux dernières décennies, les écarts entre les salaires médians des hommes et des femmes travaillant à plein-temps ont diminué de 7 à 17 points dans la plupart des pays de l'OCDE, mais cette diminution n'a été que marginale en Australie, en Allemagne et en Suède.
9. Les deux groupes de travailleurs se chevauchent partiellement, car une forte proportion des travailleurs temporaires occupent des emplois à temps partiel (OCDE, 2002).
10. Les différences dans le nombre d'heures travaillées durant l'année se traduisent par des disparités beaucoup plus grandes des salaires annuels que des taux de rémunération. En France, par exemple, le rapport interdécile D9/D1 était d'environ 3 en 2004 lorsqu'on considère les salaires équivalents plein-temps mais de 13 lorsqu'on considère les salaires annuels. Les salariés du premier décile n'ont travaillé que 13 semaines durant l'année, contre 51 semaines pour ceux du décile le plus haut; de même, leur durée hebdomadaire du travail était d'environ 22 heures, contre 38 pour ceux du décile le plus haut (CERC, 2006).
11. L'emploi à temps partiel involontaire est beaucoup plus important dans certains pays et lorsqu'on utilise les définitions nationales (au lieu de celles de l'OCDE) du travail à plein-temps.
12. Un écart de salaire négatif est systématiquement observé pour les femmes travaillant à temps partiel même en tenant compte de leurs caractéristiques, mais son ampleur diffère selon les pays et les études. S'agissant des hommes, O'Dorchai et al. (2007) concluent que les différentes variables de contrôle représentent entre 50 % et 100 % de l'écart de salaire entre les hommes travaillant à plein-temps et les hommes travaillant à temps partiel observé au milieu des années 90 dans les pays européens.
13. Ces données sur les salaires, qui sont fondées sur des enquêtes auprès des ménages représentatifs de l'ensemble de la population, correspondent assez étroitement à celles figurant dans la base de données de l'OCDE, avec un coefficient de corrélation pour D9/D1 dans les deux sources de plus de 0.90 sur 10 pays. Les principales exceptions sont le Danemark et les États-Unis, où les rapports interdéciles fondés sur la LIS sont beaucoup plus importants que ceux de la base de données de l'OCDE sur les salaires.
14. Le coefficient de concentration est calculé de la même manière que le coefficient de Gini du revenu des ménages, de sorte qu'une valeur égale à zéro signifierait une égalité parfaite. La seule différence par rapport au coefficient de Gini est que les individus ne sont pas classés en fonction

de la valeur des salaires qu'ils perçoivent, mais sur la base de leur revenu disponible par unité de consommation.

15. Au cours de cette période, les modifications des taux d'emploi ont été en général plus favorables aux femmes qu'aux hommes. Même dans les pays où les taux d'emploi totaux ont diminué, ceux des femmes soit se sont accrus, soit ont diminué moins que ceux des hommes.
16. En Allemagne, par exemple, la progression des taux d'emploi plus élevés a été associée à une augmentation de la part de la population vivant dans des ménages sans emploi; en outre, si les taux d'emploi se sont accrus fortement aussi bien en Nouvelle-Zélande qu'au Royaume-Uni, le recul de la part de la population vivant dans des ménages sans emploi a été beaucoup plus marqué dans le premier pays que dans le second. La corrélation entre les variations des taux d'emploi et les variations de la part des individus dans les ménages sans emploi est, comme indiqué dans le tableau 3.1, inférieure à -0.60.
17. Comme dans les cas précédents, ces mesures sont fondées sur des données concernant la distribution de chaque type de revenu salarial entre les individus classés en fonction de leur revenu disponible par unité de consommation; elles reflètent donc les différences entre les déciles aussi bien de la rémunération reçue par les travailleurs que des effectifs salariés.
18. Saunders (2005) a réalisé une analyse similaire pour l'Australie sur la base d'une séquence un peu différente de distributions. Comme ailleurs dans le présent chapitre, l'unité d'analyse utilisée dans le graphique 3.7 est l'individu, chaque membre du ménage se voyant attribuer le revenu par unité de consommation obtenu en divisant le revenu total du ménage par la racine carrée de la taille du ménage (afin de tenir compte des économies d'échelle dans la consommation).
19. Les ménages sans travailleur sont définis comme les ménages ne percevant pas de salaire, c'est-à-dire qu'ils peuvent inclure aussi ceux percevant des revenus du travail indépendant. L'inclusion des ménages ne percevant pas de salaire dans les mesures de l'inégalité des revenus met en lumière l'effet de l'emploi (et de sa distribution) sur les inégalités de revenu entre les pays. Cependant, cette façon de procéder aboutit dans les faits à étendre l'analyse aux ménages ne percevant pas de salaire tout en excluant leurs sources de revenu autres que les salaires.
20. Ces comparaisons portent sur les personnes d'âge actif. Pour la population dans son ensemble, la différence entre les coefficients de concentration pour les revenus du travail indépendant et les revenus du capital est généralement moindre.
21. Daly et Valletta (2006) et Gottschalk et Danziger (2005) montrent que si la dispersion des salaires masculins et celle du revenu familial ont évolué dans le même sens durant les 30 dernières années aux États-Unis, les salaires masculins n'ont pas été le seul facteur expliquant l'évolution des inégalités de revenu familial.

Références

- Atkinson, A.B. (2007), « The Long Run Earnings Distribution in Five Countries: "Remarkable Stability", U, V or W? », Second Ruggles Lecture for the International Association for Research in Income and Wealth, *Review of Income and Wealth*, vol. 53, n° 1, mars.
- Atkinson, A.B. et A. Brandolini (2005), « From Earnings Dispersion to Income Inequality », in F. Farina et E. Savaglio (dir. pub.), *Inequality and Economic Integration*, Routledge, Londres.
- Black, S. et A. Spitz-Oener (2007), « Explaining Women's Success: Technological Change and the Skill Content of Women's Work », NBER Working Paper, n° 13116, Cambridge, Massachusetts.
- Burniaux, J.-M. (1997), « Inégalités et emplois : effet de redistribution lié à la structure familiale », *Économie internationale*, vol. 71, n° 3.
- Checchi, D. et C. García Peñalosa (2005), « Labour Market Institutions and the Personal Distribution of Income in the OECD », IZA Discussion Paper, n° 1681, Bonn.
- CERC (2006), *La France en transition, 1993-2005*, Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale, Rapport n° 7, La Documentation française, Paris.
- Daly, M.C. et R.G. Valletta (2006), « Inequality and Poverty in the United States: The Effects of Rising Dispersion of Men's Earnings and Changing Family Behaviour », *Economica*, vol. 73, n° 289.
- Gottschalk, P. et S. Danziger (2005), « Inequality of Wage Rates and Family Income in the United States, 1975-2002 », *Review of Income and Wealth*, vol. 51, n° 2.

- Gottschalk, P. et T.M. Smeeding (1997), « Cross National Comparisons of Earnings and Income Inequality », *Journal of Economic Literature*, vol. 35, n° 2.
- Juhn, C. et K.M. Murphy (1997), « Wage Inequality and Family Labor Supply », *Journal of Labor Economics*, vol. 15, n° 1.
- Katz, L. et D. Autor (1999), « Changes in the Wage Structure and Earnings Inequality », in O. Ashenfelter et D. Card (dir. pub.), *Handbook of Labor Economics*, vol. 3A, Amsterdam: North Holland.
- Kenworthy, L. (2007), « Jobs with Equality », *manuscript non publié*, University of Arizona.
- Lemieux, T., W.B. Macleod et D. Parent (2007), « Performance Pay and Wage Inequality », IZA Discussion Paper, n° 2850, Bonn.
- Mare, R.D. (2000), « Assortative Mating, Intergenerational Mobility and Educational Inequality », California Center for Population Research, CCPR-004-00, University of California.
- O'Dorchaí, S., R. Plasman et F. Rycx (2007), « The Part-time Wage Penalty in European Countries: How Large Is It for Men? », IZA Discussion Paper, n° 2591, Bonn.
- OCDE (1999), « Évolution récente et perspectives du marché du travail – chapitre spécial sur la qualité des emplois à temps partiel », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- OCDE (2002), « Prendre la mesure du travail temporaire », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Étude économique de l'OCDE : Japon*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007a), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007b), *Étude économique de l'OCDE : Corée*, OCDE, Paris.
- Saunders, P. (2005), « Reviewing Recent Trends in Wage Income Inequality in Australia », Discussion Paper, University of New South Wales, Australie.

Table des matières

Introduction	17
---------------------------	----

Partie I

LES PRINCIPAUX ASPECTS DE L'INÉGALITÉ

Chapitre 1. La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE : quelles en sont les grandes caractéristiques ?	25
Introduction	26
Qu'indique une comparaison de la distribution des revenus entre les pays ?	27
La distribution des revenus s'est-elle élargie au fil du temps ?	29
Au-delà des indicateurs synthétiques de la distribution des revenus : niveaux de revenu par décile dans les pays de l'OCDE	39
Conclusion	41
Notes	43
Références	45
<i>Annexe 1.A1. Données de l'OCDE sur la distribution des revenus : caractéristiques clés</i>	46
<i>Annexe 1.A2. Tableaux et graphiques additionnels</i>	55

Partie II

LES PRINCIPAUX FACTEURS D'INÉGALITÉ

Chapitre 2. L'évolution des structures démographiques et des styles de vie a-t-elle contribué à l'accroissement des inégalités dans la distribution des revenus ? ..	63
Introduction	64
Différences dans la structure de la population des différents pays de l'OCDE	64
Différences démographiques et distribution des revenus	66
Influence de la structure de la population sur les inégalités de revenu	71
Variations du revenu relatif des différents groupes	74
Conclusion	77
Notes	77
Références	78
<i>Annexe 2.A1. Structure de la population dans certains pays de l'OCDE</i>	79
Chapitre 3. Comprendre les liens entre inégalité des salaires et inégalité des revenus	83
Introduction	84
Principales caractéristiques de la distribution des salaires des travailleurs à plein-temps	86

Distribution des salaires au niveau de l'ensemble des travailleurs : l'importance de l'emploi atypique	89
Des salaires individuels aux revenus salariaux des ménages : quels sont les facteurs qui entrent en jeu ?	91
Des revenus salariaux aux revenus marchands	97
Conclusion	99
Notes	100
Références	102
Chapitre 4. Quelle est l'ampleur de la redistribution réalisée par les pouvoirs publics ?	
Le rôle des transferts monétaires et des impôts sur les ménages	105
Introduction	106
Un cadre comptable pour les revenus des ménages	106
Ciblage et progressivité : comment les programmes sociaux et les impôts influent-ils sur la distribution des revenus ?	108
Niveau et caractéristiques des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages	111
Quelle est l'ampleur de la redistribution effectuée au moyen des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages ?	119
Redistribution en faveur des personnes se trouvant au bas de l'échelle des revenus : interactions entre niveau et ciblage des transferts monétaires et des impôts	125
Améliorer la mesure des résultats obtenus par l'État-providence	128
Conclusion	129
Notes	130
Références	132

Partie III

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA PAUVRETÉ

Chapitre 5. La pauvreté dans les pays de l'OCDE : évaluation fondée sur la mesure statique du revenu	137
Introduction	138
Niveau et évolution de la pauvreté monétaire globale	138
Les risques de pauvreté pour différents groupes de la population	143
La contribution des impôts sur les ménages et des transferts monétaires publics à la réduction de la pauvreté monétaire	153
Les déterminants de l'évolution des taux de pauvreté depuis le milieu des années 90	158
Conclusion	162
Notes	163
Références	166
Annexe 5.A1. Seuils de bas revenus utilisés pour l'analyse	167
Annexe 5.A2. Estimations diverses des principaux indicateurs de pauvreté	169

Chapitre 6. La pauvreté monétaire est-elle un phénomène durable ?	
Ce que disent les données longitudinales	171
Introduction	172
Données longitudinales et mesures dynamiques de la pauvreté	172
Différencier la pauvreté temporaire de la pauvreté persistante	173
Composition de la population victime de pauvreté persistante	175
La pauvreté : entrées, sorties et occurrences	178
Événements provoquant l'entrée dans la pauvreté	183
Mobilité sur l'échelle des revenus et persistance de la pauvreté	186
Conclusion	189
Notes	189
Références	191
Chapitre 7. Pauvreté non monétaire : que nous apprennent les indicateurs de pauvreté de conditions de vie ?	195
Introduction	196
Les difficultés de conditions de vie en tant qu'indicateur de pauvreté	196
Caractéristiques de la pauvreté de conditions de vie dans une optique comparative .	200
Conclusion	212
Notes	214
Références	216
Annexe 7.A1. Prévalence de la pauvreté non monétaire calculée au moyen d'un indicateur composite de formes multiples de privation	217
 Partie IV LES AUTRES ASPECTS DE L'INÉGALITÉ 	
Chapitre 8. Mobilité intergénérationnelle : quel est son effet sur l'inégalité des revenus?	223
Introduction	224
Transmission intergénérationnelle du désavantage : vue d'ensemble	224
Transmission intergénérationnelle du désavantage : quelle est son importance du point de vue de l'action gouvernementale ?	235
Conclusion	237
Notes	238
Références	240
Chapitre 9. Comment les services assurés par les pouvoirs publics influent-ils sur la distribution des ressources économiques des ménages ?	245
Introduction	246
Résultats de recherches antérieures	246
Nouvelles données empiriques	255
Conclusion	270
Notes	270
Références	274

Chapitre 10. La distribution du patrimoine des ménages : ce que nous apprend la Luxembourg Wealth Study	279
Introduction	280
Patrimoine des ménages et politiques sociales	280
Mesures et méthodes de la <i>Luxembourg Wealth Study</i> (LWS)	282
Principales caractéristiques de la distribution du patrimoine des ménages	285
Distribution croisée du revenu et du patrimoine	290
Conclusion	297
Notes	298
Références	300
Annexe 10.A1. Caractéristiques de la <i>Luxembourg Wealth Study</i>	303

Partie V CONCLUSIONS

Chapitre 11. Les inégalités dans la répartition des ressources économiques : comment ont-elles évolué et que peuvent faire les pouvoirs publics ?	311
Introduction	312
Quelles sont les principales caractéristiques de la répartition du revenu dans les pays de l'OCDE ?	312
Quels sont les facteurs qui ont contribué à modifier la distribution des revenus des ménages ?	319
Peut-on évaluer les inégalités économiques en s'intéressant uniquement au revenu monétaire ?	325
Quelles leçons tirer de ces résultats pour les politiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités ?	334
Conclusion	339
Notes	340
Références	340

Encadrés

1.1. Évolutions au sommet de la distribution des revenus	34
1.2. Distribution des revenus des ménages et part des salaires dans le PIB : y a-t-il un lien entre les deux ?	38
3.1. Principales caractéristiques des statistiques de l'OCDE sur la distribution des salaires	85
3.2. Comment s'explique la plus grande inégalité des revenus salariaux des conjoints par rapport aux chefs de famille ?	93
5.1. La perception subjective de la pauvreté	144
7.1. Principaux résultats des recherches empiriques antérieures sur la pauvreté de conditions de vie	199
7.2. Description des formes de pauvreté de conditions de vie prises en compte dans la présente section	205
9.1. Problèmes conceptuels et méthodologiques	247
9.2. Effets redistributifs des services de santé sur la base de leur utilisation effective	259
9.3. Estimations de la subvention implicite accordée aux locataires du secteur public	264
11.1. Pourquoi s'intéresse-t-on aux inégalités de revenu ?	313

Tableaux

1.1.	Évolution du revenu réel des ménages par quintile	32
1.2.	Gains et pertes de parts de revenu par quintile de revenu.	33
2.1.	Nombre d'enfants par femme, par quintile de revenu du ménage	69
2.2.	Variations des inégalités de revenu en partant de l'hypothèse d'une structure de population constante	73
3.1.	Taux de non-emploi et part des personnes vivant dans des ménages sans emploi	95
3.2.	Taille et concentration des différentes composantes du revenu du capital, milieu de 2000	99
4.1.	Le cadre comptable des revenus.	107
4.2.	Poids relatif des transferts monétaires publics et des impôts dans le revenu disponible des ménages	112
4.3.	Progressivité des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages ..	114
4.4.	Progressivité des transferts monétaires publics par type de programme	116
4.5.	Autres mesures de la progressivité des impôts dans certains pays de l'OCDE, 2005	117
4.6.	Efficacité et efficience des impôts et des transferts en termes de réduction des inégalités	125
4.7.	Redistribution via les transferts monétaires et les impôts sur les ménages en faveur des personnes se trouvant au bas de l'échelle des revenus, milieu des années 2000	127
5.1.	Taux de pauvreté des personnes d'âge actif et des ménages ayant un chef d'âge actif, suivant les caractéristiques des ménages	148
5.2.	Taux de pauvreté des enfants et des personnes appartenant à des ménages avec enfants, suivant les caractéristiques des ménages	151
5.3.	Taux de pauvreté des personnes âgées et des personnes appartenant à des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite, suivant les caractéristiques des ménages	154
5.4.	Décomposition des variations des taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages dont le chef est d'âge actif, pour certains déterminants	160
5.5.	Décomposition des variations des taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite, pour certains déterminants	161
6.1.	Risque de tomber dans les différentes catégories de pauvreté par tranche d'âge, pour un certain nombre de pays de l'OCDE	177
6.2.	Risque de tomber dans les différentes catégories de pauvreté, par type de ménage	179
6.3.	Risque pour les célibataires de tomber dans les différentes catégories de pauvreté, par sexe et en fonction de la présence d'enfants	180
6.4.	Fréquence des différents enchaînements d'épisodes de pauvreté pour les personnes dont le revenu a été inférieur au seuil de pauvreté pendant une ou deux des trois années étudiées	182
6.5.	Matrice de transition entre quintiles de revenu, moyenne des pays de l'OCDE ..	186
6.6.	Indicateurs de mobilité et d'immobilité sur l'échelle des revenus durant une période de trois ans	187
6.7.	Part des personnes considérées comme pauvres la première année qui se situaient à différents niveaux de revenu la dernière année	188

7.1.	Proportion de ménages faisant état de différentes formes de pauvreté de conditions de vie, vers 2000	203
7.2.	Prévalence de différentes formes de pauvreté de conditions de vie	207
7.3.	Risque de connaître au moins deux formes de pauvreté de conditions de vie pour les personnes vivant dans des ménages dont le chef est d'âge actif, suivant les caractéristiques du ménage	211
8.1.	Mobilité intergénérationnelle sur l'échelle des gains	226
8.2.	Qu'est-ce qui explique la corrélation entre les générations sur le plan du revenu ?	229
8.3.	Écarts entre les résultats moyens obtenus en mathématiques par les jeunes de 15 ans selon diverses caractéristiques du milieu familial	232
8.4.	Proportion d'adultes se déclarant d'accord avec différentes affirmations concernant la justice distributive	234
9.1.	Rapports interquintiles avant et après intégration de toutes les catégories de services publics aux ménages	258
9.2.	Rapport interquintile avant et après intégration des dépenses d'enseignement préprimaire	262
9.3.	Rapport interquintile avant et après intégration des dépenses publiques consacrées à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	263
9.4.	Rapport interquintile avant et après intégration des dépenses au titre de tous les services publics	267
10.1.	Détention d'actifs par les ménages	285
10.2.	Composition des portefeuilles des ménages	286
10.3.	Distribution du patrimoine net des ménages	290
10.4.	Proportion de détenteurs d'un patrimoine net positif et niveau moyen des actifs et des dettes dans l'ensemble de la population et parmi les pauvres	292
10.5.	Niveau des actifs et des dettes à différents points de la distribution, ensemble de la population et ménages pauvres	293
10.6.	Coefficient de Gini du patrimoine net des ménages dans l'ensemble de la population et parmi les pauvres	293
11.1.	Évolution des inégalités de revenu et de la pauvreté	317
11.2.	Incidence des changements intervenus dans la structure de la population sur les inégalités de revenu	320
11.3.	Évolution des inégalités de salaire parmi les hommes travaillant à temps complet	321
11.4.	Évolution de la concentration de différentes composantes du revenu	322
11.5.	Évolution de l'incidence des politiques de redistribution sur la réduction des inégalités et de la pauvreté	323
11.6.	Variations du taux de pauvreté parmi les ménages d'âge actif et les ménages retraités, et contributions de divers facteurs	324

Graphiques

1.1.	Coefficients de Gini des inégalités de revenu dans les pays de l'OCDE, milieu des années 2000	27
1.2.	Évolution des inégalités de revenu	29
1.3.	Variation du rapport du revenu disponible médian au revenu disponible moyen	33
1.4.	Évolution des inégalités de revenu marchand et de revenu disponible	36

1.5.	Évolution des inégalités de revenu marchand et de revenu disponible, moyenne OCDE	37
1.6.	Niveaux de revenu aux différents niveaux de la distribution, milieu des années 2000	40
1.7.	Niveaux de revenu en différents points de la distribution, milieu des années 2000	42
2.1.	Taille moyenne des ménages dans les différents pays de l'OCDE.	66
2.2.	Pyramides de la population en 2005, par sexe, âge et quintile de revenu	67
2.3.	Coefficients de Gini mesurant l'inégalité de revenu selon l'âge, 2005	70
2.4.	Revenu relatif par âge et type de ménage dans certains pays de l'OCDE.	71
2.5.	Parts de certains groupes dans la population et inégalité de revenu mesurée par les coefficients de Gini.	72
2.6.	Revenu relatif des individus, par âge	75
2.7.	Revenu relatif des individus, par type de ménage	76
3.1.	Évolution de la distribution des salaires et des revenus marchands des ménages	84
3.2.	Tendances dans la distribution des salaires des hommes travaillant à plein-temps	87
3.3.	Croissance des salaires réels des hommes et des femmes travaillant à plein-temps, par décile, 1980 à 2005	88
3.4.	Dispersion des salaires des travailleurs à plein-temps et de l'ensemble des travailleurs	91
3.5.	Concentration des revenus salariaux des ménages, par type de salarié	92
3.6.	Changements dans la part de la population vivant dans des ménages, selon le nombre de travailleurs, et variations de l'inégalité des revenus salariaux.	96
3.7.	Inégalité dans la distribution des revenus entre les ménages ayant un revenu salarial et l'ensemble des ménages	97
3.8.	Concentration des revenus du capital et du travail indépendant, milieu de 2000 .	98
4.1.	Taux de cotisation aux régimes publics de retraite, parts redistributive et actuarielle, 1995	110
4.2.	Niveau et concentration des transferts monétaires publics dans certains pays de l'OCDE, milieu des années 2000.	117
4.3.	Poids relatif des prestations publiques nettes dans le revenu disponible par groupe d'âge, milieu des années 2000.	118
4.4.	Inégalités de revenu avant et après impôts et transferts dans certains pays de l'OCDE	120
4.5.	Relation entre l'effet de réduction des inégalités découlant des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages et l'inégalité des revenus, milieu des années 2000	121
4.6.	Réduction des inégalités imputable aux transferts monétaires publics et aux impôts sur les ménages	122
4.7.	Évolution des effets redistributifs des transferts monétaires publics et des impôts au fil du temps	123
5.1.	Taux de pauvreté relative pour différents seuils de revenu, milieu des années 2000.	139
5.2.	Intensité de la pauvreté et indicateur synthétique de la pauvreté monétaire, milieu des années 2000	140
5.3.	Évolution des taux de pauvreté.	141

5.4.	Évolution de la pauvreté « absolue »	143
5.5.	Risque de pauvreté relative suivant l'âge des individus, du milieu des années 70 au milieu des années 2000, moyenne OCDE	145
5.6.	Risque de pauvreté relative des hommes et des femmes suivant leur âge, moyenne OCDE, milieu des années 2000.	146
5.7.	Taux de pauvreté par type de ménage, milieu des années 2000	147
5.8.	Taux de pauvreté et d'emploi, vers le milieu des années 2000	149
5.9.	Ventilation des pauvres en fonction du nombre d'actifs occupés du ménage auquel ils appartiennent, milieu des années 2000.	150
5.10.	Risque de pauvreté des ménages avec enfants sans actif occupé par rapport aux ménages comptant un ou plusieurs actifs occupés, milieu des années 2000	152
5.11.	Effets des impôts et des transferts en termes de réduction de la pauvreté pour l'ensemble de la population, situation au milieu des années 2000 et évolution depuis le milieu des années 80	155
5.12.	Effet des transferts nets en termes de réduction de la pauvreté dans différents groupes	157
5.13.	Taux de pauvreté des personnes d'âge actif et des personnes à l'âge de la retraite et dépenses sociales qui leur sont destinées, milieu des années 2000	158
6.1.	Pourcentage de personnes ayant souffert de pauvreté temporaire, récurrente ou persistante	174
6.2.	Corrélation entre différents indicateurs de la pauvreté	175
6.3.	Risque de tomber dans les différentes catégories de pauvreté par tranche d'âge et type de ménage, moyenne pour la zone de l'OCDE.	176
6.4.	Pauvreté : entrées et sorties, début des années 2000.	181
6.5.	Événements déclenchant l'entrée dans la pauvreté	184
6.6.	Événements déclenchant l'entrée dans la pauvreté de différentes catégories de pauvres, moyenne sur la zone de l'OCDE.	185
7.1.	La pauvreté de conditions de vie est plus marquée dans les pays où la pauvreté monétaire est plus élevée et où le PIB par habitant est plus faible	204
7.2.	Pourcentage de personnes connaissant plusieurs formes de pauvreté de conditions de vie et nombre moyen de formes observées simultanément par personne.	208
7.3.	Nombre de formes de pauvreté de conditions de vie et niveau du revenu	209
7.4.	Nombre de formes de pauvreté de conditions de vie et âge des individus	210
7.5.	Proportion de personnes connaissant à la fois la pauvreté non monétaire et la pauvreté monétaire et de personnes connaissant soit la pauvreté non monétaire, soit la pauvreté monétaire.	213
8.1.	Estimation de l'élasticité intergénérationnelle des gains pour certains pays de l'OCDE	226
8.2.	Mobilité intergénérationnelle, inégalité statique des revenus et rendement privé de l'éducation	235
9.1.	Dépenses publiques de santé par habitant pour chaque groupe d'âge en proportion des dépenses de santé totales par habitant.	250
9.2.	Distribution des dépenses publiques de santé entre quintiles de revenu, début des années 2000	251
9.3.	Scolarisation par âge dans certains pays de l'OCDE, 2003	253

9.4.	Dépenses publiques au titre de services en nature dans les pays de l'OCDE en 2000	256
9.5.	Inégalité des revenus avant et après intégration des dépenses au titre des services publics dans les pays de l'OCDE	265
9.6.	Importance des services publics dans le revenu des ménages par quintile de revenu, moyenne OCDE	268
9.7.	Effet redistributif des services publics aux ménages par rapport à celui des prélèvements fiscaux et transferts monétaires.	269
10.1.	Patrimoine médian selon l'âge du chef de ménage	288
10.2.	Classement des pays inclus dans la LWS selon la moyenne et la médiane du patrimoine net et du revenu	289
10.3.	Distribution croisée du revenu et du patrimoine par quartile	295
10.4.	Résultats de régressions décrivant les montants moyens de revenu disponible et de patrimoine net des ménages	297
11.1.	Inégalités de revenu et pauvreté dans les pays de l'OCDE, milieu des années 2000	315
11.2.	Influence des services publics en nature et des impôts sur la consommation sur les inégalités de revenu	327
11.3.	Mesures statique et dynamique de la pauvreté et des inégalités	332
11.4.	Réduction de la pauvreté obtenues par la « redistribution » et par « l'accès à l'emploi », milieu des années 2000	337

Ce livre contient des...



StatLinks 

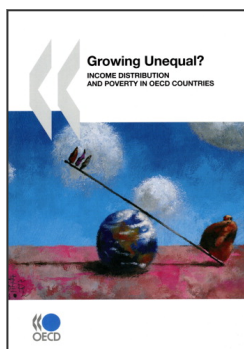
**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



Extrait de :

Growing Unequal?

Income Distribution and Poverty in OECD Countries

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264044197-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2008), « Comprendre les liens entre inégalité des salaires et inégalité des revenus », dans *Growing Unequal? : Income Distribution and Poverty in OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264044210-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.